



Bilan de législature

Municipalité de Lutry — 2021-2026



Agir, apprécier, poursuivre

À l'issue de la législature 2021–2026, la Municipalité de Lutry dresse pour la première fois un bilan de son action.

Cet exercice s'inscrit dans la continuité du programme de législature publié en 2022, qui définissait huit axes pour accompagner l'évolution de la Commune, désormais confrontée à des enjeux de plus en plus complexes.

Ce bilan reprend ces engagements afin d'en mesurer l'avancement. Il rend compte des projets réalisés et de ceux qui se poursuivront au-delà de la législature. Car l'action publique s'inscrit dans un temps long, soumis à des contraintes multiples, mais guidé par une même exigence de fourniture de services publics de qualité, adaptés aux besoins de la ville et de ses habitants.

Au-delà des réalisations et des projets en cours, ce bilan met en lumière une manière de travailler, fondée sur une collaboration étroite entre la Municipalité et les services communaux. Les projets présentés s'inscrivent dans une vision d'ensemble, portée de manière transversale, afin d'assurer une action publique cohérente et adaptée aux enjeux de demain.

Il s'adresse à la population comme aux autorités, dans un esprit de transparence et de responsabilité, avec la volonté de permettre à chacun de comprendre les dynamiques à l'œuvre.

LA MUNICIPALITÉ

Charles Monod, Syndic

Administration générale, Services industriels, Informatique

Pierre-Alexandre Schlaeppli

Aménagement du territoire et Bâtiments

Etienne Blanc

Finances et Gérance, Travaux et Domaines

Alain Amy

Affaires sociales, Jeunesse, Culture et Paroisses

Patrick Sutter

Sécurité et Mobilité

Patrick Csikos

Secrétaire municipal

Une législature en mouvement

De 2021 à 2026, la Municipalité a déployé son action autour de huit axes.
Un chemin fait de réalisations, de projets en cours et de perspectives.



INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

Développement des infrastructures scolaires
Stratégie de rénovation énergétique
Démarrage du projet de rénovation de la STEP



NOUVELLE ORGANISATION DE BUS SCOLAIRES



MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Image directrice des mobilités
Projet de réaménagement de la route de Lavaux
Renforcement des lignes TL nord-sud

RÉNOVATION DE LA BALANCE DE SAVUIT



CONSTRUCTION D'UN SKATE-PARK



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Révision du plan d'affectation communal (PACom I)
Développement de projets majeurs



SERVICES À LA POPULATION

Amélioration des outils de communication
Nouvelle identité touristique
Mise en œuvre du portail « énergie » pour les clients des Services industriels



LANCEMENT DE L'ÉCHOMUNAL EXPRESS



AFFAIRES SOCIALES, JEUNESSE ET CULTURE

Renforcement de l'accueil préscolaire et parascolaire
Soutien au tissu associatif et aux activités locales
Obtention du label « Commune en santé »
Accompagnement renforcé des seniors

OBTENTION DU LABEL «COMMUNE EN SANTÉ»



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Déploiement des énergies renouvelables
Projet de renaturation de la Lutrive
Encouragement à l'autoproduction photovoltaïque
Recertification du label « Cité de l'énergie »

CRÉATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE À CORSY



FINANCES, ÉCONOMIE ET FISCALITÉ

Maintien d'un taux d'imposition attractif
Dette contenue



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Maintien d'un climat sécuritaire de haut niveau
Accroissement de la proximité avec la population

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES SENIORS



MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE LA CULTURE





Infrastructures publiques

Investir dans des infrastructures de qualité, capables d'accompagner la croissance de la population et l'évolution des usages. Maîtriser les réseaux et la distribution des énergies.

Plusieurs projets ont été réalisés, notamment la transformation et l'agrandissement du bâtiment de La Balance à Savuit, l'extension du pavillon sud du collège du Grand-Pont et le développement d'infrastructures de proximité. La Commune a poursuivi la modernisation de ses réseaux, avec des interventions sur les collecteurs, les installations de traitement des eaux et le développement de solutions énergétiques durables. Différents aménagements de trottoirs et de sécurisation d'arrêt de bus ont vu le jour.

Certains projets majeurs, à l'image du futur collège de La Combe ou de programmes de rénovation énergétique, s'inscrivent dans un temps de réalisation plus long. Des bases solides ont été posées en vue de leur concrétisation dans les années à venir.

QUELQUES MESURES CLÉS

- Transformation et agrandissement du bâtiment de La Balance.
- Création de nouvelles salles de classe au sein du pavillon sud du collège du Grand-Pont rénové et agrandi.
- Mise en œuvre d'un programme de rénovation énergétique du patrimoine communal (bâtiments publics, bâtiments locatifs et écoles).
- Déploiement de nouvelles infrastructures de loisirs : skatepark, places de jeux, parcs canins.
- Assainissement et entretien des réseaux (collecteurs, STEP, équipements techniques).
- Mise à jour de la planification énergétique territoriale.

125

**BÂTIMENTS
PUBLICS**



“ **Lutry évolue, avec harmonie, en s'adaptant à de nouveaux besoins tout en restant fidèle à elle-même.**

Charles Monod, Syndic



PROJET EMBLÉMATIQUE

Collège de La Combe

Projet majeur de la législature, le démarrage de ce projet infrastructurel vise à répondre à la croissance des effectifs scolaires en créant un nouveau pôle éducatif complet (salles de classe, équipements sportifs, espaces collectifs). Sa mise en service est prévue à l'horizon 2030. Le projet a fait l'objet de démarches participatives afin d'associer les acteurs locaux à sa conception. Il se distinguera notamment par une attention particulière portée à la durabilité et à la polyvalence d'usage des espaces.

Mobilité et transports

Accompagner l'évolution des mobilités au sein de la Commune et de la région, en renforçant les connexions, la qualité et la complémentarité entre les différents modes de déplacement.

De nombreuses mesures ont été mises en œuvre. Une attention particulière a été portée à la pacification du trafic dans les quartiers, au développement des modes actifs et à l'amélioration des liaisons et connexions multimodales. Les transports publics ont été renforcés, par l'adaptation de l'offre et des fréquences, tandis que les transports scolaires ont été réorganisés. En parallèle, les aménagements en faveur des mobilités actives ont été complétés, adaptés et étendus.

Plusieurs projets structurants sont également en cours ou en phase d'étude à l'échelle communale et régionale afin de préparer et d'anticiper les mobilités de demain.

QUELQUES MESURES CLÉS

- Mise en œuvre de mesures de modération du trafic (zones 30 et 20, réorganisation des schémas de circulation).
- Développement et amélioration des infrastructures piétonnes et cyclables.
- Renforcement de l'offre de transports publics (lignes TL 68 et 69, planification du réseau).
- Réorganisation des transports scolaires et amélioration de la sécurité sur les chemins de l'école.
- Développement du réseau de bornes de recharge électrique.
- Lancement du projet de réaménagement de la route de Lavaux.

50'000 m²

DE VOIRIE AMÉNAGÉES EN ZONES DE MODÉRATION (ZONES 30)



“ **La mobilité est un levier essentiel pour la qualité de vie, la cohésion et la durabilité du territoire lutrien.**

Patrick Sutter, Municipal

PROJET EMBLÉMATIQUE

Réaménagement de la route de Lavaux

Le réaménagement de la route de Lavaux vise à repenser un axe central de la commune, en conciliant les différents usages: circulation, transports publics, mobilités actives et qualité des espaces publics. Engagé durant la législature, ce projet s'inscrit dans une démarche de long terme, intégrant les contraintes techniques et environnementales, les enjeux des mobilités actuelles et l'amélioration paysagère du sud de la Commune. Les premières phases de ce réaménagement ont été initiées.





Aménagement du territoire

Aménager le territoire de manière maîtrisée, afin d'affirmer Lutry comme une ville et une porte d'entrée de l'agglomération, tout en promouvant une offre de logements diversifiée.

La législature a été marquée par l'avancement de plusieurs démarches de planification, en particulier la révision du Plan d'affectation communal (PACom I), essentielle pour garantir un équilibre durable entre urbanisation maîtrisée, préservation du paysage et besoins de la population, dans le respect des bases légales en vigueur.

Des réflexions ont été engagées sur des sites stratégiques, notamment dans le secteur de Burquenet Sud, appelé à accueillir un nouveau quartier à vocation mixte, comprenant des logements et des services de proximité. Parallèlement, la Commune a poursuivi une politique active de recherche d'acquisition foncière stratégique afin d'anticiper ses besoins à moyen et long terme.

QUELQUES MESURES CLÉS

- Développement du Plan d'affectation communal (PACom I), pour l'est du territoire, y compris enquête publique et enquête complémentaire.
- Développement de projets offrant des logements diversifiés, notamment à Burquenet Sud.
- Politique active de recherche de terrains constructibles pour des besoins publics.
- Études et projets liés à la valorisation du territoire et à la transition environnementale.
- Dépôt du projet d'agglomération (PALM 2025) et coordination régionale.

60%

DU TERRITOIRE COUVERT PAR LES MESURES D'AMÉNAGEMENT DU PACOM I



“ Dans un cadre largement contraint, le PACom I permet de défendre la vision et l'identité de Lutry.

Pierre-Alexandre Schlaeppi, Municipal



PROJET EMBLÉMATIQUE

Plan d'affectation communal (PACom I)

Outil central de planification, le PACom I définit les usages du territoire Est lutrien, en fixant les possibilités de construction, les zones à protéger et les équipements à développer. Sa révision, engagée depuis plusieurs années, a nécessité un travail de coordination étroit avec les autorités cantonales et les partenaires régionaux, dans un contexte marqué par des contraintes légales de plus en plus importantes. Ce projet vise à équilibrer le développement de la Commune via une croissance maîtrisée et la préservation des caractères identitaires de Lutry.

Services à la population

Encourager une administration communale efficiente, attractive et moderne, au service de la population. Renforcer la communication et affirmer le rôle de Lutry à l'échelle régionale.

La refonte du site Internet ainsi que l'élargissement des supports d'information — Échomunal magazine, Échomunal express et présence sur les réseaux sociaux — ont permis de renforcer les canaux de communication. Des améliorations ont été apportées aux prestations de proximité, avec la réorganisation du pôle d'accueil et la mise en place ou le développement de dispositifs sanitaires tels que les Points de Rencontre d'Urgence (PRU) ou le réseau de défibrillateurs.

Parallèlement, la nouvelle identité touristique positionne Lutry comme porte d'entrée de Lavaux, en affirmant une identité territoriale forte. Enfin, les archives communales, en tant que bien collectif, disposent désormais d'un écrin à la hauteur de leur valeur patrimoniale et historique.

QUELQUES MESURES CLÉS

- Modernisation du site Internet communal.
- Lancement de L'Échomunal express.
- Réorganisation du pôle d'accueil à la population.
- Réalisation et aménagement d'un nouveau local d'archives.
- Mise en place des Points de Rencontre d'Urgence (PRU).
- Mise en œuvre du portail « énergie » pour les clients des Services industriels.
- Étude de solutions de cyberadministration.
- Modernisation des processus au sein de l'Administration communale.
- Nouvelle identité touristique et réalisation d'une signalétique spécifique.

6'000

**VISITEURS UNIQUES PAR MOIS
SUR LE SITE COMMUNAL**



“ **Le numérique se développe, mais le contact humain reste au cœur de notre action.**

Patrick Csikos, Secrétaire municipal

PROJET EMBLÉMATIQUE

Pôle d'accueil à la population

Le regroupement du Greffe municipal et de l'Office de la population au rez-de-chaussée du Château permet de créer un véritable pôle d'accueil, accessible de plain-pied depuis la cour intérieure. Il réunit sur un même niveau deux domaines essentiels, en contact direct avec les habitants et visiteurs, en facilitant le parcours — notamment pour les personnes à mobilité réduite — et en garantissant une meilleure confidentialité des échanges. Avec plus d'une centaine de visites hebdomadaires, ce nouvel aménagement répond à un besoin concret de simplification et renforce la proximité entre l'administration et la population.





Finances, économie et fiscalité

Maintenir une charge fiscale raisonnable et attractive, tout en générant de nouvelles sources de revenus pour la Commune.
Favoriser la vitalité des commerces et des entreprises locales.

La législature s'est inscrite dans un contexte marqué par des charges croissantes et des mécanismes de redistribution cantonaux pesant fortement sur les finances. La Commune a maintenu une gestion rigoureuse, lui permettant de poursuivre ses investissements sans augmentation de la charge fiscale et en contenant son niveau d'endettement.

Plusieurs actions ont été menées pour soutenir le tissu économique local. Des mesures d'accompagnement ont été mises en place en faveur des commerces durant la crise sanitaire, tandis que des rencontres régulières entre la Municipalité et les entreprises ont permis de renforcer le dialogue et la compréhension des enjeux locaux.

QUELQUES MESURES CLÉS

- Maintien d'une fiscalité stable et compétitive.
- Gestion financière rigoureuse de la dette communale.
- Mesures de soutien aux commerces durant la période Covid.
- Organisation de rencontres entre la Municipalité et les entreprises.
- Valorisation du tissu économique local dans L'Échomunal.
- Recherche et diversification des sources de revenus.

36

**MILLIONS INVESTIS
ENTRE 2021 ET 2026**



**“ Maîtriser les finances,
c'est préserver l'attractivité
fiscale de la Commune.**

Etienne Blanc, Municipal



PROJET EMBLÉMATIQUE

Modernisation du pilotage financier

La mise en œuvre du modèle comptable harmonisé MCH2 s'inscrit dans une volonté de renforcer la lisibilité et la transparence des finances communales. Cet outil permet un suivi plus précis des charges, des investissements et de la situation financière globale de la Commune. Parallèlement, un travail approfondi a été mené sur le suivi de la trésorerie, avec une attention particulière portée à l'évolution de la dette. Dans un avenir marqué par des investissements importants, ces dispositifs permettent d'anticiper les besoins financiers et de garantir une gestion maîtrisée à long terme.



Affaires sociales, jeunesse et culture

**Soutenir le tissu associatif et renforcer le vivre ensemble.
Augmenter la capacité d'accueil parascolaire et développer
l'offre extra-scolaire. Renforcer l'offre culturelle.**

Au cours de la législature, les actions en faveur du lien social ont été renforcées, avec le développement d'activités destinées à différents publics, en particulier les enfants, les familles et les seniors. Des offres ont été mises en place durant les vacances scolaires, tandis que les échanges avec les écoles ont été fluidifiés afin de mieux coordonner les actions éducatives et parascolaires. La Commune a également soutenu activement le tissu associatif et a poursuivi le développement d'une politique culturelle structurée.

Ces démarches ont contribué à renforcer le vivre ensemble et à proposer des activités accessibles à l'ensemble de la population.

QUELQUES MESURES CLÉS

- Développement d'activités durant les vacances scolaires.
- Renforcement de l'offre préscolaire, parascolaire et extra-scolaire.
- Fluidification des échanges avec les écoles.
- Structuration d'une politique culturelle communale.
- Organisation et soutien d'événements culturels et intergénérationnels.
- Obtention du label « Commune en santé ».
- Soutien aux associations locales, notamment par la mise à disposition de locaux.

13

**ÉVÉNEMENTS LOCAUX
SOUTENUS OU ORGANISÉS**



“ **Se saluer, faire des choses ensemble : Lutry doit conserver son esprit village.**

Alain Amy, Municipal

PROJET EMBLÉMATIQUE

Label « Commune en santé »

L'obtention du label « Commune en santé » reconnaît l'engagement de Lutry en faveur du bien-être de sa population, à travers des actions concrètes dans les domaines de la prévention, de l'activité physique, de l'alimentation et du lien social. Ce label s'appuie sur une approche transversale, mobilisant plusieurs services communaux et partenaires locaux. Il vise à intégrer la santé dans l'ensemble des politiques publiques, qu'il s'agisse des activités destinées aux enfants et aux familles, du soutien aux seniors ou du développement d'événements favorisant la cohésion sociale.





Sécurité publique

Une police régionale de proximité constitue un pilier essentiel pour garantir une sécurité publique forte, crédible et adaptée aux besoins de la population.

La Commune a soutenu activement le développement de Police Lavaux, en veillant à l'adéquation des dispositifs sécuritaires tant avec les attentes de la population qu'avec les exigences de l'Organisation policière vaudoise.

Le Comité de direction s'est appuyé sur des axes stratégiques définis pour la législature. Ceux-ci ont constitué le fil conducteur de l'action stratégique et opérationnelle de Police Lavaux. Ils ont permis de garantir une action cohérente, proactive et en phase avec les enjeux sécuritaires régionaux.

La Municipalité se déclare pleinement satisfaite de la qualité de la collaboration avec Police Lavaux. Cette relation de confiance s'est traduite par une

implication soutenue de la commune dans le développement du corps de police, tant sur le plan stratégique qu'opérationnel. Au terme de la législature 2021-2026, Police Lavaux a établi un bilan de la législature consultable sur son site Internet: policelavaux.ch.

QUELQUES MESURES CLÉS

- Renforcement de l'encrage régional.
- Amélioration de l'attractivité.
- Renforcement de la proactivité.
- Développement de collaborations avec les partenaires.
- Optimisation de la visibilité.



“ Grâce à des liens étroits et permanents avec la Municipalité, Police Lavaux a su répondre aux nombreux enjeux de sécurité publique et garantir une bonne qualité de vie dans la région.

Patrick Sutter, Municipal



PROJET EMBLÉMATIQUE

La proximité comme gage d'efficacité

La confiance de la Municipalité envers Police Lavaux s'est concrétisée par un engagement fort dans la réalisation de projets structurants. Elle s'est notamment investie dans le projet de rénovation de l'Hôtel de police, visant à adapter les infrastructures aux exigences opérationnelles actuelles et futures du corps de police.

41

INFRACTIONS AU CPS POUR 1'000 HABITANTS SUR LA PÉRIODE 21-26 À LUTRY (VD : 64)



Développement durable

Appliquer les principes du développement durable de manière transversale et pragmatique. Préserver, faire évoluer et mettre en valeur le patrimoine communal.

L'action de la Commune s'est inscrite dans une approche globale du développement durable, intégrant à la fois les enjeux énergétiques, environnementaux, sociaux et territoriaux. Plusieurs projets ont été menés pour renforcer la production d'énergie renouvelable et améliorer l'efficacité des infrastructures. Des actions concrètes ont été engagées pour préserver les milieux naturels et renforcer la biodiversité. La gestion des ressources et la réduction des déchets ont également été intégrées dans les politiques communales.

Ces démarches inscrivent durablement les enjeux sociaux, économiques et environnementaux dans l'ensemble des politiques publiques, en lien avec les attentes de la population, les objectifs régionaux et le renforcement de la qualité de vie.

577

**SUBVENTIONS ACCORDÉES,
SOIT CHF 263'673.-**



“ Des principes de développement durable, pragmatiques et concrets, pour préserver notre territoire, ses habitants et la nature.

Charles Monod, Syndic

PROJET EMBLÉMATIQUE

Renaturation de la Lutrive

Le projet de renaturation de la Lutrive vise à transformer en profondeur le dernier tronçon de la rivière, entre la route cantonale et le lac. En redonnant de l'espace au cours d'eau, ce projet, qui s'est inscrit dans une démarche participative, permettra de renforcer la biodiversité et de recréer un milieu naturel riche, favorable à de nombreuses espèces. Au-delà de sa dimension écologique, il répond à des enjeux de sécurité en augmentant la capacité d'écoulement et en réduisant les risques d'inondation. Il offrira également à la population un nouvel espace paysager, reliant le bourg au lac.



Perspectives

À l'issue de cette législature, de nombreux projets ont été réalisés ou engagés, posant des bases solides pour l'avenir de la commune.

Dans un environnement en constante évolution, marqué par des contraintes croissantes et des attentes renforcées, l'action publique devra continuer à s'inscrire dans une logique d'anticipation et d'adaptation.

Les perspectives présentées ci-dessous prolongent les axes de la législature écoulée. Elles esquissent les orientations à venir, dans la continuité des projets engagés, avec la volonté de préserver l'identité de Lutry tout en accompagnant ses évolutions.

Infrastructures publiques	Accompagner la croissance de la commune par des infrastructures durables, adaptées aux besoins futurs et intégrant les enjeux énergétiques.
Mobilité et transports	Adapter les mobilités en conciliant accessibilité, sécurité et développement des modes de déplacement durables.
Aménagement du territoire	Finaliser le PACom I et assurer un développement maîtrisé, cohérent avec l'identité et les équilibres du territoire.
Services à la population	Développer des services accessibles et lisibles, en combinant digitalisation et maintien d'un accueil de proximité.
Finances, économie et fiscalité	Garantir une gestion rigoureuse permettant d'investir durablement tout en préservant l'équilibre financier et l'attractivité.
Affaires sociales, jeunesse et culture	Renforcer les offres pour toutes les générations et soutenir une vie associative et culturelle dynamique.
Sécurité publique	Adapter les dispositifs de sécurité aux évolutions des besoins, en consolidant la collaboration avec les partenaires régionaux.
Développement durable	Accélérer la transition énergétique et environnementale en agissant sur les infrastructures, les usages et le cadre de vie.





LE CHÂTEAU
1095 LUTRY

+41 21 796 21 21
WWW.LUTRY.CH



Cité de l'énergie

Lutry

agri pour un avenir durable



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES
ASSOCIATION LAVAUX
PATRIMOINE MONDIAL



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007